

LICENCE PROFESSIONNELLE Géomatique et environnement

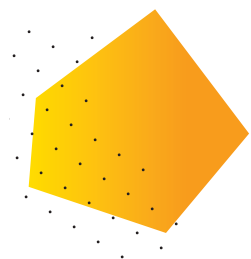


La licence professionnelle en co-accréditation entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'ENSG dispense des enseignements d'excellence pour traiter efficacement les problématiques et les enjeux environnementaux modernes en associant deux domaines porteurs : l'environnement et la géomatique.

OBJECTIF

L'évolution et la richesse des données géographiques imposent de maîtriser les principes de la géomatique (positionnement, SIG, cartographie, télédétection...) pour

répondre aux problématiques et enjeux environnementaux actuels.



LICENCE PROFESSIONNELLE

Géomatique et environnement



FORMATION

La licence professionnelle "Géomatique et environnement" se compose de 3 parcours. Après un tronc commun, les étudiants se spécialisent en "Environnement et géomatique", en "SIG et conception cartographique" ou en "Imagerie".

Le parcours **Environnement et géomatique** offre une formation générale en géographie de l'environnement, doublée d'une formation technique en géomatique. Il répond aux critères les plus récents d'insertion sur le marché du travail en environnement dans des métiers non strictement environnementaux (SIG, cartographie, télédétection, communication, gestion...).

Le parcours **SIG et conception cartographique** dispense une formation en SIG et en cartographie, avec des cours de géographie de l'environnement. Il répond aux demandes des entreprises : autonomie sur les SIG, maîtrise des représentations graphiques et capacité à gérer des projets SIG ou cartographiques.

Le parcours **Imagerie** est dédié à la spécialisation en imagerie aérienne et spatiale pour la gestion des questions environnementales. Il correspond aux besoins des organismes publics et privés : expertise des systèmes de prise de vues aériennes et spatiales, des images et des modèles 3D, capacité à gérer des projets de photogrammétrie et/ou de photo-interprétation.



DÉBOUCHÉS

Les cours de cette formation, dispensés à l'Institut de géographie et à l'ENSG, s'appuient sur des enseignements d'excellence ayant fait leurs preuves au niveau des techniques, des poursuites d'études et des taux de recrutement en fin de scolarité.

La formation offre de nombreux débouchés comme :

- assistant, chef de projet dans les domaines de la protection et la gestion de l'environnement, l'information et la communication en environnement ;
- gestionnaire de données géographiques ou responsable de diffusion des données, chef de projet d'un pôle SIG ;
- responsable de suivi de production cartographique, responsable d'acquisition de données, suivi d'une chaîne de traitement d'images ;
- assistant à chef de projet en imagerie, responsable de travaux en photogrammétrie.

La licence professionnelle est soutenue par de nombreux organismes et entreprises :

Suez Environnement (Direction du développement France), ESRI France, SEPIA Conseils, Geo212, Infoterra France, IRD, RATP (mission géomatique), Centre national de l'information géospatiale d'Haïti (CNIGS), DécrytaGéo, SNEPPIM, BRGM, ITT Visual, Information solutions France, ATM-3D, Géosystèmes France Sintegra, Réseau ferré de France (service SIG), AEBK, Ministère de la Défense et État-major des armées (Etablissement géographique interarmées), Latitude géosystems, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Communauté d'agglomération de Fréjus-St-Raphaël, Ordre des géomètres, IGN...



PRÉREQUIS

Formation initiale (inscription à Paris 1) : les candidats doivent justifier de l'un des niveaux suivants : L2 de géographie, L2 de SVT, BTS de topographie, BTS ou DUT d'informatique, ou un diplôme français ou étranger équivalent. Le niveau Bac + 2 doit être validé avant le début de la formation.

Formation continue (inscription à l'ENSG) : les candidats peuvent postuler avec un des niveaux prévus en formation initiale ou avec le bac et au minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du parcours choisi.

L'admission se fait sur dossier : les étudiants indiquent le ou les parcours choisis avec un ordre préférentiel. Les dossiers sont à retirer à l'Institut de géographie ou à l'ENSG, selon le profil des candidats*, aux dates indiquées sur les sites internet.

- Les listes des candidats admissibles (une par parcours), regroupant formation initiale et formation continue sont publiées début juillet.
- La liste définitive d'admission par parcours est établie en septembre. Les changements de parcours en cours d'année ne sont pas autorisés, sauf dérogation des responsables.

Il appartient aux candidats de se renseigner auprès d'un des secrétariats ou sur les sites internet pour connaître les dates, lieux de retrait des dossiers et la date limite de remise des dossiers complets.

* Les candidats qui ont arrêté leur cursus scolaire depuis plus de 2 ans ou qui sont en formation professionnelle s'inscrivent en formation continue, les autres candidats s'inscrivent en formation initiale.

CONTACT

Responsable pédagogique "Environnement" :
Lydie Goeldner-Gianella
lydie.goeldner-gianella@univ-paris1.fr

Responsable pédagogique "Géomatique" :
Francis Dhee
francis.dhee@ensg.eu

Responsable pédagogique "Imagerie"
Patricia Pellardi
patricia.pellardi@ensg.eu

École nationale des sciences géographiques (ENSG-Géomatique)
6/8 avenue Blaise Pascal - 77455 Marne-la-Vallée cedex

T 01 64 15 30 01
Détails sur site : www.ensg.eu

ENSG
Géomatique

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE